**Etude de l’inclusion des populations pastorales dans le Registre National Unique du Sénégal**

**Termes de référence**

1. **Contexte**

*Le Registre Social Unique*

Le Registre National Unique (RNU) créé en 2013 par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) et sous la responsabilité de la Direction du Registre National Unique, représente un pilier du système de protection sociale au Sénégal. Fin 2020, le RNU dont la couverture est nationale, répertoriera les 560.000 ménages les plus pauvres du pays, ce qui représente 27% des ménages que compte le pays soit 70% des ménages pauvres. Le RNU est devenu un élément central des efforts de construction du système de protection sociale du Sénégal pour coordonner ses programmes et accroître son efficacité en faveur des plus vulnérables. Dans un contexte de lutte contre la pauvreté, le RNU permet de garantir que les ressources mobilisées dans la mise en œuvre des politiques sociales sont orientées vers les plus pauvres et de facilite la coordination des différents programmes vers les mêmes cibles. Le RNU a pour objectif de : (i) permettre aux programmes sociaux de tous les secteurs (éducation, emploi, santé, agriculture, énergie, etc.) de sélectionner leurs bénéficiaires de façon rapide et à moindres coûts en appliquant leurs critères de ciblage spécifiques ; (ii) permettre la mise en œuvre rapide des programmes sociaux et assurer une approche globale.

La réponse à la Covid-19 dans le pays a démontré l’importance de disposer d’un registre social permettant un ciblage efficient des populations vulnérables et a renforcé le dialogue entre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers (FMI, UE, UNICEF, FAO, BIT, BM) et les acteurs humanitaires autour de la définition d’actions communes pour renforcer le système de protection sociale. Une des volontés communes est d’améliorer l’efficience et l’impact des programmes sociaux en : (i) encourageant l’utilisation systématique du RNU par les programmes ciblant les plus pauvres et vulnérables ; (ii) assurant la qualité et la mise à jour régulière des données du RNU ; (iii) renforçant la position institutionnelle et financière du RNU. Cette priorité apparait clairement dans le nouveau programme d’appui budgétaire (DPO) de la Banque mondiale pour une reprise équitable et résiliente au Sénégal, visant à contribuer à la fois à la reprise de la COVID-19 et à la résilience à moyen terme, tout en promouvant des transformations structurelles.

Le Gouvernement a prononcé son intérêt à étendre le registre pour atteindre une cible supérieure à 1.000.000 de ménages. Il est donc essentiel de définir une stratégie d’extension pertinente et équitable en collaboration avec les différents acteurs sectoriels concernés. A ce stade diverses approches d’extension pourraient être considérées indépendamment ou conjointement : (1) une extension nationale basée sur des quotas de pauvreté ; (2) une extension priorisant les zones les plus vulnérables aux chocs climatiques ; (3) une extension à certains groupes de population. Pour alimenter les réflexions, la Banque mondiale s’engage à soutenir le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de diverses activités analytiques dont fait partie cette initiative.

*Le pastoralisme*

Au Sénégal, à l’instar des autres pays sahéliens, l’élevage en tant qu’activité de production est caractérisé par la coexistence entre un système pastoral localisé au Nord-est du pays, un système agro-pastoral dans la zone centre et un système intensif essentiellement périurbain. L’élevage pastoral localisé au Nord-est du pays dans la Zone Sylvo-Pastorale (ZSP) se caractérise par la grande mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux. Considérée comme la zone de prédilection de l’élevage pastoral, la Zone Sylvo-Pastorale (ZSP) appelé communément Ferlo s’étend principalement sur les régions de Saint Louis, Louga et Matam couvrant une superficie d’environ 70.000 Km2 soit près d’un tiers du territoire national.

Les populations pastorales, en tant que groupe minoritaire, ont traditionnellement subi à la fois des dynamiques de marginalisation sociale, et politique (ex : politiques de décentralisation sous-tendues par des modes de décision locaux ne tenant pas suffisamment compte des populations pastorales / mobiles, politiques foncières fragilisant les modes de gouvernance traditionnels des droits de pâture). Des politiques dites « d’intégration » systématique, telles que les politiques de sédentarisation, ont pu parfois avoir des effets contre-productifs et contribuer à leur exclusion. Les populations pastorales ont souffert de formes d’exclusion des systèmes de réponse aux crises alimentaires bâtis autour des ‘systèmes d’alerte précoce’, ces derniers ayant historiquement reposé de façon prépondérante sur le suivi des cultures vivrières et les réponses aux crises (incluant fréquemment des ‘kits de relance agricole’) étaient le plus souvent inadaptées aux besoins spécifiques des populations pastorales.

A l’heure actuelle, le degré d’inclusion et de participation des populations pastorales aux dynamiques de construction et d’usage des « registres sociaux » - de même que les bénéfices qu’elles en tirent - restent peu explorés et mal connus. Tsegay (2017)[[1]](#footnote-1) souligne que « dans la plupart des rapports sur la protection sociale produits par les gouvernements, les chercheurs et les groupes de réflexion, le pastoralisme est rarement mentionné, à quelques exceptions près en ce qui concerne l'Éthiopie et le Kenya ». Concernant l’Afrique de l’Ouest, la situation reste pour l’instant largement méconnue malgré le degré d’avancement des processus de construction des registres sociaux. Une étude commissionnée à travers le projet RIMRAP en Mauritanie[[2]](#footnote-2) est récemment venue éclairer sur le processus de construction du registre social grâce à une analyse sur l’approche, les modes de consultation des communautés, les outils utilisés, notamment le questionnaire d’enquête des ménages.

1. **Problématique de l’étude**

Dans un contexte d’extension rapide des systèmes de protection sociale en Afrique sub-saharienne et compte tenu de l‘ambition affichée par ces systèmes de couvrir l’ensemble des ménages dits vulnérables, la question de l’inclusion des populations pastorales doit être posée. Le Registre National Unique du Sénégal adopte une approche basée sur la pauvreté et vise à intégrer tous les ménages pauvres quel que soit leur groupe d’appartenance sociale, leur source de revenu, leur zone géographique. La pré-identification des ménages les plus pauvres de chaque village est menée par un processus communautaire sur la base de critères de pauvreté prédéfinis par les communautés elles-mêmes. Les données socio-économiques des ménages pré-identifiés sont ensuite collectées sur la base d’un questionnaire développé avec l’appui des divers acteurs sectoriels gouvernementaux et humanitaires dont les spécialistes du secteur de l’élevage et du pastoralisme.

Il convient cependant d’examiner si les dynamiques sociales particulières des populations pastorales affectent leur inclusion lors des processus actuels de construction du Registre National Unique.

1. **Objectifs**

***L’objectif de l’étude est d’analyser le processus actuel de construction du Registre National Unique au Sénégal et de mesurer son degré effectif d’inclusivité des populations pastorales vulnérables.***

L’étude sera constituée par deux analyses complementaires : (1) une analyse de processus du RNU et de l’inclusion des populations pastorales, (2) une analyse sur échantillonnage visant à comparer la couverture actuelle du registre social au regard de la situation des populations pastorales dans des lieux définis.

Sur la base des analyses, des recommandations seront faites à l’attention des décideurs et partenaires du processus engagé par le gouvernement du Sénégal d’extension du Registre National Unique afin que celui-ci soit pleinement inclusif des populations pastorales les plus pauvres et vulnérables.

Les résultats de l’étude pourront également être mis à profit dans le cadre de la phase 2 du PRAPS (en cours de formulation), afin d’orienter les appuis qui seront fournis au Sénégal, et qui pourront également être exploités dans les autres pays d’intervention du projet en matière de renforcement de l’inclusion des populations pastorales aux registres sociaux.

1. **Déroulement de la consultance**

**Prérequis : Mise en place d’un comité technique de suivi et de validation des outils et de la méthodologie**

Un comité de supervision et suivi sera mis en place, composé de la Direction du Registre National Unique, d’un expert désigné du Ministère de l’Elevage et des Productions Animales, du coordonnateur du PRAPS, ou son représentant désigné, des points focaux de la Banque mondiale (équipe PRAPS et équipe protection sociale) et d’un représentant du MDCEST.

Ce comité supervisera et validera les méthodologies et outils développés par la consultance ainsi que les livrables attendus.

**Phase 1 : Analyse de processus**

Il sera procédé à une analyse des méthodes (approche géographique, consultations avec les communautés, langues utilisées, etc.), outils (questionnaires, enquêtes de vérification) et processus (ciblage communautaire, enquête ménage, mécanisme de recours / plaintes) encadrant la construction du Registre National Unique au Sénégal. De façon systématique, les experts mobilisés chercheront à identifier parmi ces approches, outils et processus, ce qui peut constituer des facteurs d’inclusion ou comporter des risques d’exclusion des populations pastorales vulnérables. Ils animeront des échanges avec les équipes du RNU (niveau central et niveau décentralisé) ainsi que quelques focus groupes dans la zone sylvopastorale avec les populations et les acteurs clés (operateurs sociaux) pour compléter l’analyse documentaire du processus.

Ce premier module s’articulera autour de trois tâches :

* + 1. La synthèse documentaire du processus de construction du RNU et la rencontre avec les acteurs clés au niveau central.
    2. Le développement des outils d’entretien, l’organisation et la mise en œuvre des focus groupes en milieu pastoral.
    3. La rédaction du rapport d’analyse.

*Livrable 1 : Guide d’entretien pour les focus groupes et entretiens sur le terrain, planification des activités*

*Livrable 2 : Le rapport d’analyse du processus du RNU et sa mise en œuvre en milieu pastoral est rédigé et restitué au comité technique*

**Phase 2 : Analyse du degré actuel d’inclusivité du RNU vis-à-vis des populations vulnérables pastorales**.

Elle consistera essentiellement en une étude sur échantillonnage visant à comparer dans un nombre de lieux géographiques à déterminer (un objectif de représentativité des résultats est recherché) la couverture actuelle du RNU au regard de la situation des populations pastorales dans ces mêmes lieux. Le module cherchera à mesurer le degré d’inclusion/exclusion en comparant la liste/le nombre de foyers pastoraux inscrits à la liste de foyers pastoraux potentiellement éligibles (identifiés sur base d’enquêtes administrées).

Les taches suivantes devront être menées :

* + 1. Elaboration du protocole d’échantillonnage adapté en zone pastorale pour l’inclusion des populations dans le RNU, développement de la méthodologie et des outils adéquats.
    2. Mise en œuvre sur le terrain (mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires, etc).
    3. Test, comparaison et évaluation des résultats du protocole avec la base du RNU.
    4. Rédaction du rapport d’analyse.

*Livrable 3 : Méthodologie, protocole de collecte et d’échantillonnage, outils sur lesquels repose l’analyse*

*Livrable 4 : Le rapport d’analyse est rédigé et restitué au comité technique*

**Phase 3 : Partage et valorisation des résultats**

Cette étape concernera la valorisation des résultats des analyses 1 et 2 et la formulation de recommandations opérationnelles à l’attention du RNU. Elle inclura des phases de consultation et la présentation des résultats (workshop).

Cette dernière phase s’articulera autour de deux tâches :

* + 1. Animer un atelier technique restitution/consultation des résultats de l’étude.
    2. Finaliser le rapport final stipulant les recommandations opérationnelles à l’attention du RNU.

*Livrable 5 : Un rapport final de l’étude avec des recommandations opérationnelles est finalisé (+présentation power point)*

1. **Arrangements institutionnels**

L’étude sera conjointement pilotée par Thomas Bossuroy, TTL du Projet d’Appui aux Filets Sociaux ainsi que par Caroline Planté en tant que TTL du Projet Régional PRAPS (et de la formulation du PRAPS2).

L’étude sera financée par le Projet d’Appui aux Filets Sociaux.

Les partenaires institutionnels de l’étude au Sénégal seront le Ministère du Développement Communautaire, de l’Equite Sociale et Territoriale (MDCEST) et plus particulièrement la DGPSN et la Direction du RNU, le Ministère de l’Elevage et des Productions Animales.

1. **Chronogramme indicatif**

La durée de l’étude est estimée à 3 mois et devra commencer en janvier 2021.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Mois  Tâches/livrables | Mois 1 | | Mois 2 | | Mois 3 | |
| **Phase 1 – Analyse de processus** |  |  |  |  |  |  |
| 1. Synthèse documentaire - 5 jours |  |  |  |  |  |  |
| 1. Focus groupes - 10 jours |  |  |  |  |  |  |
| 1. Rédaction du rapport - 3 jours |  |  |  |  |  |  |
| *Livrable 1 – Guides d’entretiens* |  |  |  |  |  |  |
| *Livrable 2 - Rapport d’analyse* |  |  |  |  |  |  |
| **Phase 2 – Analyse du degré d’inclusivité** |  |  |  |  |  |  |
| 1. Elaborer protocole, méthodologie, outils – 5 jours |  |  |  |  |  |  |
| 1. Organisation et mise en œuvre – 12 jours |  |  |  |  |  |  |
| 1. Test, comparaison, évaluation – 3 jours |  |  |  |  |  |  |
| 1. Rédaction du rapport – 3 jours |  |  |  |  |  |  |
| *Livrable 3 -* *Méthodologie, protocoles, outils* |  |  |  |  |  |  |
| *Livrable 4- Rapport d’analyse* |  |  |  |  |  |  |
| **Phase 3 – Partage et valorisation des résultats** |  |  |  |  |  |  |
| 1. Animer 1 atelier technique – 1 jour |  |  |  |  |  |  |
| 1. Rédaction rapport final/recommandations – 3 jours |  |  |  |  |  |  |
| *Livrable 5 – Rapport final/recommandations* |  |  |  |  |  |  |

1. **Profil du prestataire**

La présente consultation est ouverte aux bureaux d’études/cabinets de consultance.

La personne directement en charge de l’étude (chef de mission) devra être basée au Sénégal et répondre aux critères suivants :

- Spécialiste en sciences sociales/pastoralisme ou équivalent (minimum BAC + 5 ans).

- Expérience reconnue d’au moins 8 ans dans les domaines des systèmes pastoraux.

- Expérience avérée d’au moins 5 ans dans la conduite d’évaluation de programmes et de processus.

- Connaissance avérée de l’environnement social et politique du pastoralisme au Sénégal

- Connaissance des dynamiques liées aux Registres Sociaux et des processus de ciblage des populations pastorales pour les programmes d’assistance.

- Français écrit et parlé parfait. La connaissance de langues locales est importante.

- Capacité solide d’analyse, de synthèse et de rédaction.

- Expérience dans l’accomplissement de missions similaires au Sénégal ou dans la sous-région (ceci peut être un avantage complémentaire).

Le prestataire devra préciser la composition de l’équipe (profils, temps, durée, coûts) dans son offre technique et financière, assurer la coordination générale de l’étude auprès des différents acteurs concernés (Etat, PTF, acteurs humanitaires, bénéficiaires) et présenter régulièrement au comité technique l’état d’avancement de l’étude.

Le prestataire devra se charger du recrutement et de la supervision des enquêteurs éventuellement nécessaires pour l’analyse.

1. Tsegay, B. (2017) Critical reflections on safety net policies and practices with respect to social protection among pastoral peoples in Sub-Saharan Africa. SPIDA Working Paper Series - ADU/PENHA/DPU-UCL SPIDA/WPS/103/2017. [↑](#footnote-ref-1)
2. Projet RIMRAP 2018. “Analyse des déterminants de la vulnérabilité des systèmes pastoraux et leur implication sur les ménages pastoraux et le travail des enfants dans l’Assaba, le Guidimakha, le Hodh El Chargui et le Hodh El Gharbi”. IRAM, UCAD Conseil, Save the Children. [↑](#footnote-ref-2)